

## CONSEIL MUNICIPAL - 30 AOUT 2021

2021/08/30-D01

### DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FAPO

Vu la proposition de doter le personnel technique de matériel performant,  
Et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal approuve le devis de LOISIRS SERVICES de PITHIVIERS LE VIEIL concernant l'acquisition de matériel de motoculture : tracteur autoporté KUBOTA avec tondeuse ventrale, souffleur et tronçonneuse pour un montant de 22 695,56 € H.T. (27271.92 € T.T.C.).

Le Conseil Municipal autorise Madame le maire à déposer auprès du Conseil Départemental une demande de subvention au titre du FAPO (Aide aux Communes à Faible Population) dans sa 3ème campagne d'attribution 2021.

2021/08/30-D02

### DECISION MODIFICATIVE N° 1

Afin de pourvoir à l'acquisition de matériel de motoculture

Et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal approuve le devis de LOISIRS SERVICES de PITHIVIERS LE VIEIL concernant l'acquisition de matériel de motoculture : tracteur autoporté KUBOTA avec tondeuse ventrale, souffleur et tronçonneuse pour un montant de 22 695,56 € H.T. (soit 27 271,92 € T.T.C.).

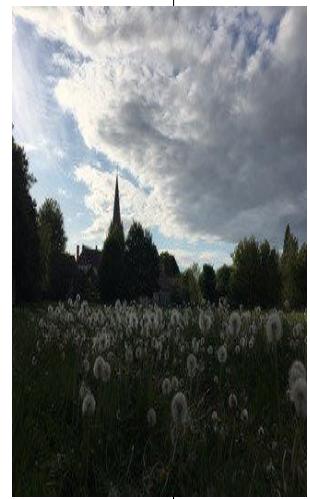
Le Conseil Municipal autorise Madame le maire à procéder au transfert des crédits suivants :

- compte 2151 Opération 50	- 17 300 €
- compte 21311 Opération 78	- 10 000 €
- compte 2188 Opération 48	+ 27 300 €

2021/08/30-D05

### RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE LOGICIELS SEGILOG

L'assemblée communale autorise Madame le Maire à signer le contrat SEGILOG de mise à disposition de logiciels pour 3 années à compter du 15/07/2021. La cession du droit d'utilisation s'élève à 2016 € HT annuellement et la part maintenance/formation se monte à 224 € HT.



Mareau-Aux-Bois, sermons à tout va...

La vie associative reprend :

Un nouveau bureau a repris l'activité de l'Espoir. Une prochaine réunion est prévue le 16 octobre prochain.

Parallèlement, l'Avenir cherche toujours des membres actifs pour reprise des festivités. Toute personne intéressée peut se faire connaître en mairie, ou auprès de M. et Mme Olivier et Véronique VANHAVRE, 15 route de Courcy.

La pêche est maintenant fermée et des travaux d'entretien paysager sont en cours de réflexion. Toute personne désireuse de participer bénévolement à des ateliers se déroulant le week-end, peuvent s'adresser en mairie.

2021/08/30-D03

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU SIERP - MODERNISATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC**

- Vu la directive européenne interdisant désormais la mise sur le marché des ampoules d'éclairage public au mercure,  
Vu la nécessité de doter les hameaux d'horloges astronomiques de type Radiolite 110 avec GPS,  
Vu la perspective de réaliser de substantielles économies,  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
- Approuve le devis de la SOMELEC concernant la pose d'une horloge astronomique à La Ferrallerie pour un montant de 395 € H.T., soit 474 € T.T.C.
  - Sollicite une subvention et l'autorisation de préfinancement auprès du S.I.E.R.P. pour la réalisation de ces travaux.
  - Autorise le maire à signer tous documents relatifs à cette opération.

2021/08/30-D04

**RAPPORTS ANNUELS DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2020**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2224-1 à D.2224-8,  
Vu la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA) du 30 décembre 2006 et ses décrets d'application,  
Vu le décret 2007-675 du 2 mai 2007,  
Vu le décret n° 2015-1820 du 29 décembre 2015 relatif aux modalités de transmission du rapport annuel,  
Madame la Maire rappelle que ces rapports doivent être présentés à l'assemblée délibérante dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.  
Le Conseil, après en avoir délibéré,
- adopte le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2020,
  - prend connaissance de celui dressé par le syndicat des eaux SIAEP Mareau/Santeau pour la production le traitement et la distribution de l'eau potable 2020.
- Ces documents sont publics et permettent d'informer les usagers du service. Un exemplaire sera transmis aux services préfectoraux et à l'agence de l'eau Seine Normandie.

2021/08/30-D006

**TARIF DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF :**

- A compter du prochain relevé de vos consommations d'eau, le prix du mètre cube d'eau assainie passera à 2.23 € HT.  
L'abonnement annuel au service reste inchangé à 100 € HT et le prix d'un nouveau branchement est fixé à 3 000 € HT.  
La redevance modernisation du réseau reversée à l'agence de l'eau Seine Normandie est également décomptée (0.185 €/m3 cette année) et le taux de TVA applicable est de 10 %.

**INTERDICTION FORMELLE DE DEPOSER TOUT DECHET AUX MARES OU ABANDONNER DANS LES BOIS :**

Encore ce week-end de curieux animaux de compagnie, morts et jetés négligemment ont été trouvés sur le territoire municipal.

**Affaires diverses :****FORMATION DES ELUS LOCAUX :**

Madame le Maire propose à chaque conseiller en exercice de participer à une formation à l'automne, prise en charge à 100 % par la Caisse des Dépôts et Consignations et ayant pour finalité de travailler sur notre projet de territoire, outil d'attractivité et de développement. Une société de conseil en stratégie territoriale de la Région Centre est approchée.

Plusieurs dates ont été proposées, mais la proposition semble laisser certains conseillers indifférents : aucune réponse ou réponses négatives. Six conseillers ont toutefois complété et retourné leur dossier de prise en charge, complété de leur pièce d'identité.

Mobiliser un samedi pouvant en gêner certains, une nouvelle proposition sera faite sur novembre, voire décembre, en évitant le pont du 11 novembre et les vacances scolaires, formation sur deux soirées de 3 h.

**PROJETS DE TRAVAUX :****Mairie : RESTRUCTURATION et SECHERESSE**

Constat : bâtiment entièrement équipé de chauffage électrique, radiateurs de type « grille-pain » énergivores et avec un confort très relatif.

Encore quelques fenêtres en simple vitrage ou survitrage.

Carrelage fissuré, décollé, et chape décalée.

Cloisons intérieurs désolidarisées des murs extérieurs.

Après expertise, il s'avère que ses désordres ne sont pas dus à la sécheresse.

L'assemblée accepte la proposition technique et financière quant aux travaux de ravalement montant de travaux évalués par Groupama et autorise Madame le Maire à signer la quittance définitive et toute pièce se rapportant au dossier.

Une étude sera faite en vue d'une restructuration des bâtiments, avec isolation et possible modernisation du chauffage de la mairie, dans le cadre de la mission de Conseil en Energie Partagée de l'ADIL en partenariat avec l'ADEME.

Une participation d'un euro par an par habitant est fixé par l'ADIL 45-28 et le conseil autorise Madame la Maire à signer une convention d'une durée d'un an, renouvelable, définissant les modalités de mise en œuvre.

Est également évoqué de coupler le projet de restructuration en prenant contact avec les services techniques de la communauté de communes et intégrant le chauffage au fuel des bâtiments scolaires.

**Voirie : PLUIES TORRENCIELLES DUES AUX ORAGES**

Les avaloirs situés rue de la Croix Buisée sont saturés et un curage semble nécessaire afin de comprendre s'il y a un problème de conception ou un colmatage des puits d'infiltration.

**LA FONTAINE, UN HOMME AFFABLE...**

Dans la continuité du projet scolaire mis en place par les enseignants de l'école élémentaire de Mareau relatif aux fables de La Fontaine (né il y a 400 ans), donnant suite aux panneaux confectionnés par les élèves, un conteur interviendrait en octobre ou novembre à destination des classes de Mareau et Santeau, ainsi qu'autour d'un apéritif pour les adultes en soirée, un vendredi d'octobre ou novembre. Une modique participation est demandée.

La Fonds d'Accompagnement Culturel peut être mobilisé à cet effet.

**ACTIONS EN FAVEUR DE LA POPULATION :**

Le secours populaire propose la venue d'un camping-car à destination des personnes isolées. Un prochain rendez-vous sera fixé afin de préciser les modalités de venue sur notre territoire et les objectifs visés.

A destination des jeunes de 16 à 29 ans en décrochage scolaire, APPI de la Mission Locale viendra à leur rencontre afin de leur proposer d'aller plus loin : prendre un nouveau départ ou lutter contre les galères de la vie... Contacter le 06.74.04.66.40, Johan, l'animateur est à votre écoute et à votre service !

#### NOUVEAU REGLEMENT INTERIEUR DES MARES :

Il est donné lecture du texte intégral du règlement intérieur soumis à l'approbation des conseillers municipaux qui leur avait été préalablement transmis par mail.

Après en avoir délibéré, l'assemblée municipale accepte les termes du règlement qui sera mis en application dès le 1<sup>er</sup> octobre 2021.

Madame le Maire propose, afin de soulager l'entretien du terrain jouxtant les mares et sans en entraver l'accès de clôturer afin d'un parquer moutons ou chevaux. Le centre équestre a été contacté à ce sujet et les conseillers municipaux, s'ils craignent la disparition des ovins, voient favorablement l'arrivée de probables équins.

#### OCTOBRE ROSE :

Il est proposé d'organiser une manifestation à l'occasion d'Octobre Rose initié par la ligue contre le cancer du sein.

En raison de l'organisation du feu d'artifice, de l'accueil des quelques vingt-cinq nouvelles familles nouvellement installées sur notre commune, et la reprise des activités associatives de

L'Espoir et de l'Avenir, Madame le Maire décline, pour cette année la proposition ou envisage de présenter le projet aux jeunes membres des associations.

#### COLIS ET REPAS DE FIN D'ANNÉE :

L'organisation du colis est déléguée à Béatrice GIROUX. Elle fera des propositions à la commission sociale qui se réunira prochainement.

#### BLASON COMMUNAL :

Plusieurs esquisses sont présentées au conseil qui propose de les soumettre aux enfants des écoles de Mareau et Santeau, lesquels devront voter suivant le descriptif de chaque projet qui leur sera expliqué par un élu. Un vote démocratique pourra être instauré par les enseignants afin de définir leur choix.

#### APPROBATION DE DIVERS RAPPORTS ANNUELS 2020 :

Les rapports d'activités 2020 des syndicats suivants ont été transmis préalablement aux conseillers municipaux qui ont pu en prendre connaissance :

- SITOMAP (collecte et traitement des ordures ménagères)
- SPANC de la Communauté de Communes du Pithiverais (Assainissement Individuel)
- de la Communauté de Communes du Pithiverais
- SIAEP (syndicat des eaux Mareau-Santeau).

Madame le Maire se propose de répondre aux éventuels questionnements. Aucune remarque.

#### MAREAU EN FOLIE :

Madame le Maire présente le programme des festivités des 11 et 12 septembre prochains.

Le conseil décide d'accompagner le tir du feu d'artifice initialement prévu le 14 juillet, d'une retraite aux flambeaux. La distribution des lampions se fera devant le parvis de l'église et le feu sera entièrement monté et installé par Philippe Lecot, l'artificier municipal secondé des élus et agents municipaux.

Le lendemain, un accueil des nouvelles familles sera organisé afin de présenter le conseil, les associations, activités, et services proposées aux Mareauboisiers.

Tous les conseillers municipaux sont cordialement invités à aider aux installations et rangements.

#### VOLS ET VANDALISME :

Depuis le mois d'août, comme les années passées, la commune est le terrain de jeu de certains individus peu scrupuleux. La gendarmerie est informée au fil de l'eau des divers larcins prodigués :

Dès le 1<sup>er</sup> août, les drapeaux tricolores et européens situés au-dessus de la porte de la mairie ont disparu, ainsi qu'un souffleur de feuilles, « emprunté » dans le véhicule d'un particulier et rapporté quelques jours après avec un casque rouge d'une provenance inconnue... peut être manquera-t'il à quelqu'un d'autre ?

Boîte à lettres ouverte, moto qui passent dans les cheminements interdits et réalisent des roues arrières, s'essayant aux traces de frein (dérapages contrôlés ou incontrôlés parfois...)

Plots de l'école retrouvés sur les toitures des bâtiments, vol de carburant au local technique, etc...

Bref, l'été a été chaud pour le maire et les services municipaux.

